



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 12

LOCTITE 309 60EN 5C 0.7MM R known as 60EN 309 5C 0.7MM
0.25KG RLR

No. FDS : 221840
V003.0

Révision: 20.09.2017

Date d'impression: 06.04.2020

Remplace la version du: 25.11.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE 309 60EN 5C 0.7MM R known as 60EN 309 5C 0.7MM 0.25KG RLR

Contient:

Plomb

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Fil à braser

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Toxique pour la reproduction

Catégorie 1A

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Effets sur ou via l'allaitement

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées

Catégorie 1

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Sang, Rein, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Inhalation de poussière, Ingestion).

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:	Danger
Mention de danger:	H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Sang, Rein, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Inhalation de poussière, Ingestion).
Informations supplémentaires	Réservé aux utilisateurs professionnels. Contient Colophane; colophane, produits de réaction avec l'acide acrylique. Peut produire une réaction allergique.
Conseil de prudence: Prévention	P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P261 Éviter de respirer les émanations. P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
Conseil de prudence: Intervention	P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Ce produit contient de la colophane modifiée.

Eviter les inhalations de fumées de flux produites lors du brasage.

Les fumées de flux peuvent être irritantes pour le nez, la gorge et les organes respiratoires. Elles peuvent, après des expositions prolongées et répétées, donner des réactions allergiques (asthme).

Après utilisation et avant de manger, boire ou fumer, se laver les mains à l'eau savonneuse.

Conserver hors de portée des enfants.

Les législations interdisent l'utilisation d'alliages contenant du plomb pour tout système de distribution d'eau potable ou privé.

Ne pas chauffer à une température supérieure à 500°C

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Plomb 7439-92-1	231-100-4 01-2119513221-59	25- 50 %	Lact. H362 STOT RE 1; Inhalation - poussières H372 STOT RE 1; Oral(e) H372 Repr. 1A H360FD
Étain 7440-31-5	231-141-8 01-2119486474-28	50- 100 %	
Colophane 8050-09-7	232-475-7 01-2119480418-32	0,1- < 1 %	Skin Sens. 1 H317
colophane, produits de réaction avec l'acide acrylique 83137-13-7	280-192-2	0,1- < 1 %	Skin Sens. 1 H317

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les fumées de flux peuvent être irritantes pour le nez, la gorge et les organes respiratoires. Elles peuvent, après des expositions prolongées et répétées, donner des réactions allergiques (asthme).

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Vaporisation d'eau

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Ne pas utiliser l'eau sur métal fondu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des températures élevées peuvent produire des fumées des vapeurs, et des poussières toxiques de métaux lourds.

Le flux dégage des fumées âcres.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

Le produit n'est pas inflammable. Les mesures d'extinction doivent être en fonction de l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de sécurité.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Extraction nécessaire des fumées émises pendant le brasage.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Voir le conseil a la section 8.
Eviter les inhalations de fumées de flux produites lors du brasage.
Ne pas chauffer à une température supérieure à 500°C

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
Après utilisation et avant de manger, boire ou fumer, se laver les mains à l'eau savonneuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.
Stocker dans un endroit frais et sec.
Se reporter à la Fiche Technique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fil à braser

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
plomb 7439-92-1		0,15	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :		EU_OEL
plomb 7439-92-1			Valeur limite biologique :		EU_OEL_II
plomb 7439-92-1 [PLOMB MÉTALLIQUE ET SES COMPOSÉS, EN PB]		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
colophane 8050-09-7 [COLOPHANE (PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DES BAGUETTES DE SOUDURE, EXPRIMÉS EN ALDÉHYDE FORMIQUE)]		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environnemental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Plomb 7439-92-1	Eau douce		5,6 µg/l				
Plomb 7439-92-1	Eau salée		3,4 µg/l				
Plomb 7439-92-1	Sédiments (eau douce)				174 mg/kg		
Plomb 7439-92-1	Sédiments (eau salée)				164 mg/kg		
Plomb 7439-92-1	Sol				147 mg/kg		
Plomb 7439-92-1	oral				10,9 mg/kg		
Plomb 7439-92-1	Usine de traitement des eaux usées.		100 µg/l				
étain 7440-31-5	Eau douce						
étain 7440-31-5	Eau salée						
étain 7440-31-5	Usine de traitement des eaux usées.						
étain 7440-31-5	Sédiments (eau douce)						
étain 7440-31-5	Sédiments (eau salée)						
étain 7440-31-5	Air						
étain 7440-31-5	Sol						
étain 7440-31-5	Prédateur						
Colophane 8050-09-7	Eau douce		0,002 mg/l				
Colophane 8050-09-7	Eau salée		0,0002 mg/l				
Colophane 8050-09-7	Sédiments (eau douce)				0,007 mg/kg		
Colophane 8050-09-7	Sédiments (eau salée)				0,001 mg/kg		
Colophane 8050-09-7	Sol				0,0001 mg/kg		
Colophane 8050-09-7	Usine de traitement des eaux usées.		1000 mg/l				
Colophane 8050-09-7	Eau (libérée par intermittence)		0,016 mg/l				

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
étain 7440-31-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		80 mg/kg	
étain 7440-31-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		71 mg/m3	
étain 7440-31-5	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		10 mg/kg	
étain 7440-31-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		17 mg/m3	
étain 7440-31-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		5 mg/kg	
Colophane 8050-09-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		117 mg/m3	
Colophane 8050-09-7	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		17 mg/kg	
Colophane 8050-09-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		35 mg/m3	
Colophane 8050-09-7	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		10 mg/kg	
Colophane 8050-09-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		10 mg/kg	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

Extraction nécessaire des fumées émises pendant le brasage.

Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

En cas de formation d'aérosol, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre ABEK P2 (EN 14387).

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant auxproduits chimiques peut être réduites par de nombreux facteurs agissantsur cette durée tels que: la température.Des évaluations adéquatesdoivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse,de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y un riqued'éclaboussures.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	solide
	Gris
Odeur	Pas
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Non applicable
Point de fusion	183,0 - 188,0 °C (361.4 - 370.4 °F)
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité relative de vapeur:	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité ()	8,5000 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

L'alliage de soudure réagira avec l'acide nitrique concentré en libérant des oxydes d'azote toxiques.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Sang, Rein, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Inhalation de poussière, Ingestion).

Toxicité inhalative aiguë:

Les fumées dégagées à la température de brasage irriteront le nez, la gorge et les poumons. Une exposition prolongée ou répétée aux fumées défendant pourra sensibiliser les personnes prédisposées.

Toxicité dermale aiguë:

Ce produit est considéré comme ayant une faible toxicité dermale.

Irritation de la peau:

Les fumées de flux émises durant la refusion pourront irriter la peau.

Irritation des yeux:

Les fumées de flux émises durant la refusion pourront irriter les yeux

Sensibilisation:

Peut déclencher une réaction allergique

Toxicité pour la reproduction:

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Étain 7440-31-5 Colophane 8050-09-7	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity) non spécifié
	LD50	2.800 mg/kg	oral		rat	

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
-----------------------------------	----------------	--------	---------------------------	-----------------------	---------	---------

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Étain 7440-31-5 Colophane 8050-09-7	LD50	> 2.000 mg/kg	dermal		rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity) OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
	LD50	> 2.000 mg/kg	dermal		rat	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Étain 7440-31-5	non irritant		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Colophane 8050-09-7	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Étain 7440-31-5	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Colophane 8050-09-7	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Étain 7440-31-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
Colophane 8050-09-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)

Toxicité pour la reproduction:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Classification	Espèces	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Étain 7440-31-5	NOAEL P = > 1.000 mg/kg	oral : gavage	56 days	rat	OECD Guideline 421 (Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Étain 7440-31-5	NOAEL=> 1.000 mg/kg	oral : gavage	28 daysdaily	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité

Écotoxicité:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Colophane 8050-09-7	facilement biodégradable	aérobie	71 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Potentiel de bioaccumulation:

Coefficient de distribution octanol/eau Non applicable

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Colophane 8050-09-7	> 3 - 6,2					OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Plomb 7439-92-1	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Étain 7440-31-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Colophane 8050-09-7	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:
Collecte de déchets pour recyclage ou retraitement agréé.
Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:
Eliminer comme produit non utilisé.

Code de déchet
06 04 05 - déchets contenant d'autres métaux lourds
Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.4. Groupe d'emballage**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.5. Dangers pour l'environnement**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC < 5,0 %
(2010/75/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	66
Protection de l'environnement:	1 Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

RUBRIQUE 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés